



L'école communale laïque des garçons dirigée par Jules Magnier à la Belle Epoque (Collection C. Platel)

Jules Magnier, directeur d'école laïque (1^{ère} partie)

Après avoir débuté sa carrière d'instituteur en passant douze ans dans plusieurs écoles villageoises de l'Oise, Jules Magnier est nommé en 1889 à la direction de l'école communale laïque des garçons de Noyon. Cette promotion est intervenue dans le contexte des premières lois de laïcisation de la République.

Un Noyonnais d'adoption

Fils de Jean-François Magnier et de Céline Constantine Philippet, tous deux cultivateurs, Jules Magnier est né le 29 mai 1858 à Breuil-le-Vert, commune proche de Clermont (Oise).

Encore adolescent, il travaille dans une fabrique de chaussures de Liancourt. Il obtient le Brevet supérieur, qui lui permet d'entrer dans l'enseignement sans passer par l'école normale primaire instituée par la loi du 28 juin 1830 de Guizot.

Un premier poste d'instituteur le dirige à Armancourt, au sud de Compiègne en 1877. En 1880, il est nommé à Choisy-au-Bac. Il travaille ensuite à Beaurains-lès-Noyon où il s'installe avec sa jeune épouse Charlotte Angèle Dubois, sans profession. C'est à ce poste qu'il donne des cours particuliers, dit-on, au jeune Abel Lefranc, alors séminariste à Noyon avant d'embrasser une brillante carrière littéraire. Il est alors remarqué pour « ses rares aptitudes pédagogiques autant que sa haute conscience » comme l'indique le Progrès de l'Oise.

Une nomination dans un contexte anticlérical

Jules Magnier est nommé, en 1889, directeur de l'école communale laïque des garçons dans l'ancienne école libre des frères de la doctrine chrétienne. Il succède à Florimond Gaudissart, alors chargé de la délicate installation de la première école après la laïcisation.

Les frères, contraints de quitter leurs locaux situés au 33 rue de Paris, appréhendés par la ville de Noyon intentent alors un procès qui se termine par un compromis. L'immeuble est divisé en deux. En 1891,

les frères rouvrent une classe, à côté de l'école publique dirigée par Jules Magnier. Il y enseigne aux côtés de trois enseignants : MM. Baticle, Terteaux et Carton.

La politique scolaire menée par les différents gouvernements républicains depuis Jules Ferry a permis la montée en puissance de l'école laïque. Les mesures anticléricales prises par le président du Conseil, le radical Émile Combes, au tout début du XX^e siècle, ont eu pour conséquence d'instaurer une véritable guerre scolaire opposant deux blocs irréductibles, cléricaux et anticléricaux. Dans une ville aux courants de pensée catholique très actifs, la cristallisation des esprits renforce une vague d'anticléricalisme organisée notamment par l'Amicale des instituteurs laïcs de l'Oise, dont Jules Magnier est membre.

La loi de séparation de l'Eglise et de l'État promulguée en 1905 exacerbe les tensions.

Un engagement

Le directeur se consacre également à des secrétariats de sociétés, tels que la philotechnique, la mutualité scolaire ou la société d'horticulture. Il crée, en 1908, le premier cours complémentaire du département. Son dévouement à l'oeuvre scolaire est récompensé par la médaille d'argent des instituteurs et la médaille d'argent de la mutualité. Il est consacré officier de l'instruction publique en 1913.

En février 1914, à la veille du déclenchement de la Première Guerre mondiale, Jules Magnier est autorisé à faire valoir ses droits à la retraite. Pendant les terribles années d'occupation, Jules Magnier s'occupe du ravitaillement de la population en qualité de secrétaire général de la mairie, mais



Portrait de Jules Magnier (Collection J.L. Coqset)

également, receveur et secrétaire de l'hôpital hospice. Fortement affecté par la mort de son fils unique, Louis, tombé au champ d'honneur le 23 septembre 1914 à Moulin-sous-Touvent, il est contraint de fuir face à la nouvelle invasion en 1918. Un an après, il rentre dans une ville quasiment anéantie.

Durant l'entre-deux-guerres, tandis qu'il vaque à ses loisirs mêlées de lectures et de jardinage dans sa propriété rue d'Orroire, il est porté au Conseil municipal et est élu conseiller général du canton de Noyon...

Fabien Crinon
Membre de la Société historique
archéologique et scientifique de Noyon.
<http://www.societe-historique-noyon.fr/>